



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Date : 08 Juin 2022

Pays : Côte d'Ivoire

Description de la mission : Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e), spécialiste en Energie pour appuyer la mise en œuvre des initiatives en matière d'énergies renouvelables du PNUD en Côte d'Ivoire.

Nom du projet : CIV10 00131158 : PROJET STABILITE ET ENGAGEMENT

Durée de la mission/services : deux cents (200) jours calendaires

L'offre doit être soumise à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement
01 BP 1747 ABIDJAN 01
ANGLE AVENUE MARCHAND RUE GOURGAS
PLATEAU EN FACE DE LA RADIO**

ou par courrier électronique à l'adresse procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le

22 Juin 2022 à 17H00

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le service des Achats répondra par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E), SPECIALISTE EN ENERGIE POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES EN MATIERE D'ENERGIES RENOUVELABLES DU PNUD EN COTE D'IVOIRE

CONTEXTE

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au niveau mondial contribue à l'éradication de la pauvreté, à la réduction des inégalités et au renforcement de la durabilité. Dans ce contexte, le développement de partenariats est un aspect crucial pour la réalisation des objectifs du PNUD et l'engagement de différentes institutions des secteurs privé et public.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, le PNUD accompagne les pays à intégrer l'environnement, l'énergie et le changement climatique dans les politiques, stratégies et programmes nationaux, à s'adapter au changement climatique et à garantir l'accès des plus pauvres aux services environnementaux et énergétiques. Le changement climatique est aujourd'hui le plus grand défi auquel l'humanité fait face, menaçant l'eau et la sécurité alimentaire, la santé, les moyens de subsistance et la sécurité de milliards de personnes. La réponse mondiale à ce défi doit être équitable, inclusive et ne laisser personne de côté, tout en recherchant les solutions climatiques les plus efficaces qui font progresser plusieurs objectifs de développement durable à la fois.

Dans le cadre du nouveau Plan stratégique (2022-2025) du PNUD, l'énergie est l'une des six solutions emblématiques du PNUD - aux côtés de la pauvreté et des inégalités, de la gouvernance, de la résilience, de l'environnement et de l'égalité des sexes - pour soutenir les pays vers trois directions de changement : la transformation structurelle, ne laisser personne de côté et la résilience. L'intensification des efforts de programmation en matière d'accès à l'énergie et de transition énergétique sera coordonnée par le nouveau centre pour l'énergie durable, qui représente une partie de l'approche systématique et programmatique du PNUD pour répondre aux agendas de l'énergie et du changement climatique. L'objectif principal du PNUD est d'accroître l'accès à l'énergie pour les personnes les plus en retard. En accélérant les investissements dans les solutions d'énergie renouvelable distribuée, en particulier pour les personnes les plus difficiles à atteindre et dans les contextes de crise, il vise à accroître l'accès à une énergie propre et abordable pour 500 millions de personnes d'ici 2025 au niveau mondial.

Par le biais du centre pour l'énergie durable, le PNUD au niveau mondial exploitera les réseaux, l'expérience et l'innovation afin d'intensifier les efforts de programmation en matière d'énergie et de façonner les politiques, en s'appuyant sur le portefeuille existant de projets énergétiques, couvrant plus de 100 pays, afin d'exploiter l'énergie propre et de soutenir l'accès à l'énergie et la transition énergétique, ainsi que sur la Promesse climatique du PNUD, le centre de financement durable du PNUD et l'offre numérique du PNUD. Le PNUD travaillera également avec les gouvernements des pays du programme pour les aider à se remettre et à aller de l'avant après le COVID-19, ainsi qu'avec les investisseurs pour débloquer et exploiter les financements publics et privés en vue de favoriser les progrès vers les multiples ODD.

L'Afrique subsaharienne abrite environ 600 millions de personnes qui n'ont pas accès à une énergie propre et abordable, ce qui fait de la région un point central du nouveau plan stratégique du PNUD, Objectif énergie et offre énergétique élargie, qui vise à fournir un accès à une énergie propre et abordable à 500 millions de personnes grâce à des partenariats stratégiques et à un engagement ciblé des parties prenantes.

L'offre stratégique renouvelée du PNUD en Afrique, ou "Promesse d'Afrique", vise à "renforcer la position du PNUD en tant que premier partenaire de l'Afrique pour les agendas 2030 et 2063". L'énergie abordable et durable constitue l'un des six domaines d'impact stratégique de l'*Africa Promise* du PNUD, qui met l'accent sur les interventions dans le domaine de l'énergie afin qu'elles jouent leur rôle de catalyseur du développement. L'*Africa Promise* s'est engagée à fournir à au moins 100 millions de personnes un accès à l'énergie d'ici la fin du plan stratégique actuel.

Le Programme régional pour l'Afrique (2022-2025) constitue le moyen de concrétiser l'Offre stratégique renouvelée du PNUD en Afrique. Le nouveau Programme régional se situera explicitement comme un catalyseur et un incubateur régional pour les personnes, la prospérité, la planète et la paix.

La Côte d'Ivoire fait partie des pays bénéficiant de ce programme régional. L'objectif de cet appui est d'aider le bureau pays du PNUD à identifier les possibilités de soutenir le gouvernement dans la réalisation de l'accès universel à l'énergie, en particulier grâce aux énergies renouvelables hors réseau, par le biais des actions suivantes :

- Fourniture de conseils techniques avisés sur les questions de politique énergétique et contribution aux documents et processus stratégiques ;
- Soutien à la planification et à la programmation sur les questions énergétiques ;
- Soutien technique aux activités de projet liées à l'énergie ;
- Coordination des partenariats stratégiques et des capacités institutionnelles en matière d'énergie.

CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD, la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif, en étroite collaboration avec le point focal du Ministère en charge des énergies renouvelables et un consultant international, le/la consultant(e) national(e) devra :

- Préparer des notes d'information sur le pays, y compris les indicateurs clés et les données relatives à l'accès à l'énergie et à la transition énergétique, en s'inspirant par exemple des rapports nationaux, de la littérature et d'autres documents disponibles en ligne ou par l'intermédiaire des parties prenantes au niveau national. Une annexe de la fiche pays comprendra également les principaux projets de développement et les interventions en cours au niveau national (par exemple, les projets mis en œuvre par les membres d'ONU-Énergie, les banques multilatérales de développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et autres) ;
- Réaliser une évaluation de pré-faisabilité pour identifier les opportunités d'action au niveau national en matière d'énergie renouvelables ;
- Elaborer un plan d'appui énergétique au bureau du PNUD basé sur les résultats deux tâches ci-dessus ;

- Elaborer un rapport sur l'économie politique (pour la Côte d'Ivoire) rassemblant des renseignements sur certains risques et obstacles politiques, commerciaux et de marchés existants qui peuvent entraver l'intensification des actions visant à combler le fossé de l'accès à l'énergie et à accélérer la transition énergétique. Le rapport comprendra des informations telles que les risques potentiels de corruption, les intérêts économiques qui peuvent entraver les progrès et les avantages du statu quo, etc. qui peuvent être révélés dans le processus d'engagement des parties prenantes. Ce rapport ne sera pas rendu public et, en tant que tel, ne sera pas inclus dans le rapport final mais sera soumis en tant qu'annexe séparée et autonome ;
- Apporter un appui à la mise en œuvre des initiatives du PNUD en matière de promotion des énergies renouvelables au niveau national et local.

RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- ✓ Le plan de travail et l'approche méthodologique de la mission validés ;
- ✓ Rapport compilant les informations sur le pays, y compris les indicateurs clés et les données relatives à l'accès à l'énergie et à la transition énergétique, en s'inspirant par exemple des rapports nationaux, de la littérature et d'autres documents disponibles en ligne ou par l'intermédiaire des parties prenantes au niveau national. Une annexe de la fiche pays comprendra également les principaux projets de développement et les interventions en cours au niveau national (par exemple, les projets mis en œuvre par les membres d'ONU-Énergie, les banques multilatérales de développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et autres) ;
- ✓ Rapport de l'évaluation de pré-faisabilité pour identifier les opportunités d'action au niveau national en matière d'énergie renouvelables ;
- ✓ Plan d'appui énergétique au bureau du PNUD basé sur les résultats des deux tâches ci-dessus ;
- ✓ Rapport sur l'économie politique (pour la Côte d'Ivoire) rassemblant des renseignements sur certains risques et obstacles politiques, commerciaux et de marchés existants qui peuvent entraver l'intensification des actions visant à combler le fossé de l'accès à l'énergie et à accélérer la transition énergétique. Le rapport comprendra des informations telles que les risques potentiels de corruption, les intérêts économiques qui peuvent entraver les progrès et les avantages du statu quo, etc. qui peuvent être révélés dans le processus d'engagement des parties prenantes. Ce rapport ne sera pas rendu public et, en tant que tel, ne sera pas inclus dans le rapport final mais sera soumis en tant qu'annexe séparée et autonome ;
- ✓ Un rapport sur l'appui à la mise en œuvre des initiatives du PNUD en matière de promotion des énergies renouvelables au niveau national et local.

METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) national(e) établira un chronogramme de travail validé par Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif.

PRODUITS D'ÉVALUATION (PRESTATIONS)

Au terme de l'évaluation, le/la consultant(e) mettra à disposition :

- ✓ Le plan de travail et l'approche méthodologique de la mission validés ;
- ✓ Rapport compilant les informations sur le pays, y compris les indicateurs clés et les données relatives à l'accès à l'énergie et à la transition énergétique, en s'inspirant par exemple des rapports nationaux, de la littérature et d'autres documents disponibles en ligne ou par l'intermédiaire des parties prenantes au niveau national. Une annexe de la fiche pays comprendra également les principaux projets de développement et les interventions en cours au niveau national (par exemple, les projets mis en œuvre par les membres d'ONU-Énergie, les banques multilatérales de développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et autres) ;
- ✓ Rapport de l'évaluation de pré-faisabilité pour identifier les opportunités d'action au niveau national en matière d'énergie renouvelables ;
- ✓ Plan d'appui énergétique au bureau du PNUD basé sur les résultats deux tâches ci-dessus ;
- ✓ Rapport sur l'économie politique (pour la Côte d'Ivoire) rassemblant des renseignements sur certains risques et obstacles politiques, commerciaux et de marchés existants qui peuvent entraver l'intensification des actions visant à combler le fossé de l'accès à l'énergie et à accélérer la transition énergétique. Le rapport comprendra des informations telles que les risques potentiels de corruption, les intérêts économiques qui peuvent entraver les progrès et les avantages du statu quo, etc. qui peuvent être révélés dans le processus d'engagement des parties prenantes. Ce rapport ne sera pas rendu public et, en tant que tel, ne sera pas inclus dans le rapport final mais sera soumis en tant qu'annexe séparée et autonome ;
- ✓ Un rapport sur l'appui à la mise en œuvre des initiatives du PNUD en matière de promotion des énergies renouvelables au niveau national et local.

PAIEMENTS

DELIVRABLES	Montant	
- Plan de travail validé et certifié	20%	3 days
- Rapport validé compilant les informations sur le pays, y compris les indicateurs clés et les données relatives à l'accès à l'énergie et à la transition énergétique, en s'inspirant par exemple des rapports nationaux, de la littérature et d'autres documents disponibles en ligne ou par l'intermédiaire des parties prenantes au niveau national. Une annexe de la fiche pays comprendra également les principaux projets de développement et les interventions en cours au niveau national (par exemple, les projets mis en œuvre par les membres d'ONU-Énergie, les banques multilatérales de développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et autres) ;	20%	Premier draft: 15 jours Draft final: 5 jours
- Rapport validé de l'évaluation de pré-faisabilité pour identifier les opportunités d'action au niveau national en matière d'énergie renouvelables ;	15%	Premier draft: 50 jours Draft final : 10 jours

- Plan validé d'appui énergétique au bureau du PNUD basé sur les résultats deux tâches ci-dessus ;	15%	Premier Draft: 25 jours Draft final: 5 jours
Rapport validé sur l'économie politique (pour la Côte d'Ivoire) rassemblant des renseignements sur certains risques et obstacles politiques, commerciaux et de marchés existants qui peuvent entraver l'intensification des actions visant à combler le fossé de l'accès à l'énergie et à accélérer la transition énergétique. Le rapport comprendra des informations telles que les risques potentiels de corruption, les intérêts économiques qui peuvent entraver les progrès et les avantages du statu quo, etc. qui peuvent être révélés dans le processus d'engagement des parties prenantes. Ce rapport ne sera pas rendu public et, en tant que tel, ne sera pas inclus dans le rapport final mais sera soumis en tant qu'annexe séparée et autonome.	15%	Premier Draft : 10 jours Draft final: 3 jours
Un rapport validé sur l'appui à la mise en œuvre des initiatives du PNUD en matière de promotion des énergies renouvelables au niveau national et local.	15%	Premier Draft : 70 jours Draft final : 4 jours

ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) national(e) travaillera sous la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif, en liaison avec un consultant international.

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 200 jours calendaires y compris la période de rédaction du rapport.

LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant(e) national(e) travaillera à Abidjan, en relation avec une expertise internationale. Les déplacements locaux approuvés liés à cette mission seront organisés et payés par le PNUD.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le/la Consultant(e) devra :

- Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum) en énergie, ingénierie, environnement, économie, financement de l'énergie ou domaine connexe requis ;
- Avoir au moins 7 ans d'expériences professionnelles en matière de conseil politique et de soutien aux programmes dans les domaines généraux de l'accès à l'énergie et des énergies renouvelables dans différents contextes de développement, de préférence pour l'électrification hors réseau ;

- Avoir une expérience avérée de la conception et/ou de la mise en œuvre de projets de développement visant à promouvoir les investissements dans le domaine de l'énergie ;
- Avoir d'excellentes compétences orales et écrites ; excellentes compétences en matière de rédaction, de formulation et d'établissement de rapports ;
- Faire montre de précision et professionnalisme dans la production et l'édition de documents ;
- Avoir de solides connaissances générales en informatique, y compris la maîtrise de diverses applications MS Office (Excel, Word, etc.) et du courrier électronique/Internet ; familiarité avec la gestion de bases de données et les équipements de bureautique ;
- Avoir un intérêt marqué pour les innovations dans le secteur de l'énergie afin de permettre la réalisation des ODD au sens large, le volontariat en tant que mécanisme de développement durable, et le système des Nations unies ;
- Faire preuve d'un haut niveau de professionnalisme et d'une capacité à travailler de manière indépendante et dans des situations de haute pression dans des délais serrés ;
- Avoir la capacité de mener des recherches qualitatives et quantitatives ;
- Avoir une expérience de travail avec des agences de l'ONU ou d'autres organisations internationales serait un atout ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes.

LANGUES

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais est exigée.

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la Consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDRs
- c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le/la soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes (BAC+5 au minimum) en énergie, ingénierie, environnement, économie, financement de l'énergie ou domaine connexe requis	10					
1.2	Expertise avérée en matière de conception et/ou de mise en œuvre de projets de développement visant à promouvoir les investissements dans le domaine de l'énergie	10					
1.3	Au moins 7 ans d'expériences professionnelles en matière de conseil politique et de soutien aux programmes dans les domaines généraux de l'accès à l'énergie et des énergies renouvelables dans différents contextes de développement, de préférence pour l'électrification hors réseau	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d’évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 –Formulaire d’évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d’évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d’une bonne exécution du projet ?	10					
		50					

CRITERES DE SELECTION

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre Technique :

- (i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.
- (ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail.

2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références (numéro de téléphones et email à préciser).

J. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

Voyage :

Tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

Toute proposition technique et financière transmise dans des enveloppes non scellées et pas séparées, seront rejetées.

K. EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

Critère	Coefficient	Point Max.
<u>Offre technique</u>	70%	
• Qualification et expérience		40
• Plan de travail		20
• Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR		40
<u>Offre financière</u>	30%	

Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- Efficace/conforme/acceptable, et*
- Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

** Poids des critères techniques : 70%*

** Poids des critères financiers : 30%*

Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur un total de 100 points seront pris en compte pour l'évaluation financière

Annexes**Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE****Annexe 2- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.****Annexe 3 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)**